

le **Cem**aphore

Bulletin d'information
sur la mobilité



La parole à ... Philippe BARETTE,
Ingénieur à la Direction de la Politique
des Déplacements du Ministère de la
Région de Bruxelles-Capitale

Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- " Pour stationner, les villes avancent "
- Expérience réussie de parkings de délestage avec navettes de bus dans le cadre d'événements ponctuels

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

Communiquer tous azimuts

Pour concrétiser les politiques de mobilité, il est indispensable de tenir compte de la diversité des acteurs impliqués et de s'appuyer sur une bonne communication entre eux. Au sein de la Direction de la Politique des Déplacements, nous sommes particulièrement attentifs au développement d'une culture partenariale entre tous les acteurs. En voici trois exemples récents.

Le 12 septembre, au Parlement bruxellois, les membres de la Commission des Infrastructures du Parlement bruxellois et les huit fonctionnaires en charge du pilotage du plan régional des déplacements (le plan IRIS) ont participé à une séance de travail relative à celui-ci, en présence d'intervenants issus de la société civile et d'experts étrangers venus évaluer nos méthodes.

Le 22 septembre, la Région de Bruxelles-Capitale et les trois organisations syndicales se sont associées pour faire la fête de la mobilité. Sept cents délégués syndicaux ont participé à l'événement: discours des Ministres des Transports, de la Mobilité et de l'Environnement et des trois organisations syndicales, stands d'information, concert rock et dîner.

Les Etats généraux de la Sécurité routière en Région de Bruxelles-Capitale se sont tenus le 25 novembre. C'était le fruit d'une année de travail au cours de laquelle la Région, les Communes, les Zones de police, le Parquet et les associations ont élaboré des mesures de sécurité routière à mettre maintenant en œuvre.

Oui, une bonne communication est l'outil privilégié si nous voulons l'adhésion de chacun aux projets.

Ir. Philippe BARETTE
Tél. : 02 204 19 08
Courriel: pbarette@mrbc.irisnet.be

Le réseau des CeM
et le centre de documentation
vous souhaitent une très heureuse année 2004.

n°26 décembre 2003, janvier 2004



" Pour stationner, les villes avancent "

Créée en 1993, Parkopolis ⁽¹⁾ est une association sans but lucratif, qui se consacre à l'ensemble des aspects liés au stationnement et dont le siège social est à Paris. Elle a pour objet de faire connaître et de partager l'expérience et les connaissances des professionnels du stationnement dans des secteurs tels que la mise en œuvre, la gestion, la maintenance, la bonne application de la réglementation ...

Parkopolis regroupe des professionnels compétents dans l'étude, la recherche, l'innovation, la réalisation, l'exploitation d'équipements et de services concernant le stationnement et la circulation. Elle est composée de quatre "collèges" : **les collectivités locales** (villes et communes : élus et techniciens), **les exploitants ou gestionnaires du stationnement privé ou public** (les sociétés d'économie mixte (SEM) et les privés), **les fournisseurs** (horodateurs, matériel de gestion de parking, bureaux d'études...) et les référents, c'est-à-dire, **des personnes spécialisées** ou expertes en cette matière.

Tous les deux ans, l'association organise des journées techniques et de rencontres sur les thèmes de la mobilité en général et du stationnement en particulier.

- 1995 : " Le piéton, la voiture : la réconciliation " ;
- 1997 : " Le stationnement, poumon des centres villes : du nouveau pour les collectivités en 1997 " ;
- 1999 : " Quel stationnement pour quel véhicule au XXIème siècle ? Stationnement et écologie urbaine " ;
- 2001 : " Stationnement et mobilité : le stationnement au cœur de la complémentarité des transports ".

Un livre blanc consacré au stationnement a été édité en 1997 et est en cours de mise à jour.

En 2003, à Paris, deux journées ont été consacrées au thème : " Déplacement : pour stationner les villes avancent ". De nombreuses villes ont pris la parole dont Paris, Lausanne, Nantes, Chambéry, Grenoble, Lyon, ... pour aborder, notamment, les points suivants : l'homme face à la voiture ; la place de la voiture dans la ville ; la question du double habitat : habitat roulant et maison ; les parkings relais et les billets de transport en commun ; les normes de stationnement dans les Plans Locaux d'urbanisme (PLU) ; les objectifs des Plans de Déplacement Urbain (PDU) ; au service des riverains pour une complémentarité des mode de déplacements, etc.

Les débats ont été organisés conjointement avec le Club du Stationnement, qui regroupe uniquement des élus (échevins et conseillers communaux) dont la responsabilité est la mobilité et s'étend au stationnement. Ils ont réuni plus de 500 personnes.

La problématique la plus importante à laquelle les villes françaises doivent faire face est, pour l'instant, celle de la dépénalisation du stationnement. Dans la plupart de celles-ci, il est moins coûteux de se garer en voirie, sans prendre de ticket à l'horodateur, et de risquer de recevoir un PV, que de prendre un ticket à l'horodateur, ou de parquer son véhicule dans un parking hors voirie. Le tarif français du PV est actuellement de 11 € en tarif de base. Pour rappel dans le cadre du bi-tarif en vigueur dans de nombreuses villes belges (T1 et T2), le T1 est en moyenne au tarif de 12,50 €.

Une large enquête, faite très récemment dans les villes de France de plus de 30 000 habitants, donne à la question " Considérez-vous que la voiture est un élément essentiel des déplacements urbains ? " 100 % de oui. Mais, ce qui est infiniment plus encourageant pour la qualité de la vie en ville et la résolution de la problématique de la mobilité, c'est que la question " Estimez-vous qu'il faille réduire la place de la voiture dans la ville ? " recueille 84 % de oui. Diminuer la place de la voiture dans la ville est donc un vœu très fort de la population française.

La ville dysfonctionne car beaucoup trop de voitures l'encombrent et, paradoxe, le degré d'incivisme est tel (double file, stationnement sauvage...) que même avec moins de voitures on a plus d'embouteillages.

Dans un prochain Cemaphore, l'un ou l'autre thème cité ci-dessus sera développé plus en détail. Rendez-vous prochainement !

Raoul FICHEFET, Conseiller en mobilité
Administrateur chargé des relations européennes de
l'association Parkopolis.

Tél. : 071 31 05 06

Courriel : rfichefet@ace-mu.com



(1) Pour en savoir plus, cfr. le site Internet : <http://www.parkopolis.com>



VUE – Le TEC met à la disposition de la "foire de Libramont" une douzaine de bus spéciaux qui assurent des navettes à la cadence de cinq minutes aux heures de pointe.

SOURCE – TEC Namur-Luxembourg

La foire agricole et forestière de Libramont, caisse de résonance de la ruralité, draine chaque dernier week-end de juillet, durant quatre jours, plus de 150 000 visiteurs, avec les problèmes de circulation et de parkings que cela engendre. Les espaces de parkings "privés", disponibles aux alentours immédiats du site, ont diminué d'année en année en raison du développement de l'habitat et de l'extension du champ de foire, dont la surface a été augmentée de 50 % en 2003. Cette situation a amené la direction de la foire à prendre les devants en faisant appel aux services du TEC. Depuis maintenant quatre ans, le TEC Namur-Luxembourg assure des navettes de bus gratuites entre deux parkings de délestage payants situés aux sorties de l'autoroute E411 et le champ de foire situé au centre de Libramont.

Du vendredi au lundi, le TEC, aidé de ses sous-traitants locaux, met journalièrement en service une douzaine de bus spéciaux qui assurent des navettes, de 9h00 à 20h00, à la cadence de 5 minutes aux heures de pointe et de 10 minutes aux heures plus creuses.

Des navettes sont également organisées entre la gare de Libramont et le champ de foire. Les itinéraires empruntés par les bus sont choisis minutieusement en collaboration avec la police de manière à s'écarter des flux importants de voitures.

Une collaboration étroite entre les organisateurs, la police et le TEC est primordiale pour le succès d'une telle opération. Il faut signaler aussi l'immense disponibilité des conducteurs de bus qui se coupent en quatre pour fournir un service de qualité en assurant, si nécessaire, des navettes supplémentaires. Le service de contrôle est également mis à contribution pour intervenir en cas de

Expérience réussie de parkings de délestage avec navettes de bus dans le cadre d'événements ponctuels

nécessité et pour réguler les navettes, chaque bus étant contactable via le système de radio embarqué ! L'information est également soignée puisque le TEC remet à tous les utilisateurs un folder reprenant les horaires des navettes.

Systématiquement, les conducteurs prennent note de l'occupation des véhicules au fil de la journée. Ainsi, ces données permettront d'adapter le service proposé pour le rendre plus performant encore d'année en année.

Quelques chiffres :

Voyageurs transportés en

2001 : 13 000 personnes

2002 : 15 000 personnes

2003 : 35 000 personnes !

Navettes assurées en 2003 :

1 664 depuis les 2 parkings et la foire

144 entre la gare et la foire

Prestations en 2003 : 65 personnes (57 chauffeurs et 8 contrôleurs : TEC et sous-traitants).

Le coût des navettes est pris en charge par la Direction de la foire qui bénéficie des recettes des parkings, du sponsoring, du soutien du Ministre wallon du Transport et de la Mobilité, ...

Pour 2004, il est envisagé de réaliser des aménagements spécifiques afin d'accroître notablement le confort des utilisateurs des navettes : quais de bus aménagés, abris, toilettes, ...

Intéressé par ce genre d'initiative ? N'hésitez pas à vous rendre compte sur place en visitant la foire de Libramont et en laissant votre voiture dans un des deux parkings de délestage, ou en prenant contact avec le TEC Namur-Luxembourg.

Daniel DAVIN, Chef de département adjoint – CeM
TEC Namur-Luxembourg – Direction régionale de Libramont
Tél. : 061 23 00 85, Fax : 061 23 21 81
Courriel : daniel.davin@tec-wl.be



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture

La rue : un point de vue familial et citoyen,
Ligue des Familles, 2003.

La Ligue des Familles mène depuis plusieurs années une réflexion sur la mobilité des familles. Celle-ci s'est concrétisée par des actions menées par de nombreuses sections locales. La publication présentée ici vise à livrer le résultat de ces réflexions pour amener les lecteurs à réfléchir à leurs habitudes de mobilité et à leur donner des arguments utiles et convaincants dans leurs interpellations vis-à-vis du pouvoir politique. Son but est également de mettre en lumière quelques-unes des actions locales afin de donner des idées aux personnes désireuses de passer à l'action, de montrer ce qu'il est possible de faire avec peu de moyens, et enfin, de créer une synergie entre les actions.

Pierre Fontaine, Raphaëlle Harou et Zofia Rosinski, **La participation des citoyens à la vie communale : enjeux et pratiques,** CPDT, 2003 (Plaquette n° 3).

Le citoyen peut être amené à participer à la vie de sa commune de différentes manières (gestion de sites, développement d'un quartier, ...). Cette publication présente ainsi différentes pratiques participatives en commentant leurs avantages, inconvénients et conditions de réussite. À découvrir dans votre centre de documentation ...

Delphine ROSSOMME et Brigitte ERNON – Gestionnaires
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Courriel : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32

Billet d'humour

VUE – Les employés de la Municipalité de Paris ont décidé de porter devant la cour internationale de justice le différend qui les oppose à une firme chinoise récemment installée en France. Cette dernière s'est vue confier un nouveau contrat d'entretien des rues de la Capitale, effaçant ainsi l'avenir des artisans-balayeurs qui ont, à leur manière, tant contribué à façonner l'image de la métropole. Camarades ! C'est notre patrimoine qui est en jeu alors, ensemble levons-nous pour crier " Non au canard laqué ! Oui aux rillettes du Mans, cent fois oui aux pruneaux d'Agen et au civet de lièvre ..."



L'AGENDA

Du réseau

- Formation continuée sur "La problématique du charroi agricole" : Rappel du changement de date : Le 12 et le 13 février 2004 (jour au choix) au lieu du 15 et 16 décembre comme initialement prévus, groupe visé : CeM (B)

Cette formation aura lieu au CAMET, bld du Nord 8 à Namur, de 9 h 30 à 16 h 30. Un courrier reprenant toutes les informations utiles a été adressé à chaque CeM.

Infos : Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
Courriel : bernon@met.wallonie.be

L'AGENDA

Hors réseau

En Belgique

- Le 20 février 2004, "La mobilité des ménages en Wallonie, et en Brabant wallon en particulier", Midi de L'Urbanisme, Ferme du Douaire, 2 avenue des Combattants, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, de 12h00 à 14h45.

Infos :
Tél. : 010 62 10 50
Courriel : m.urbanisme@cbbw.be

À l'étranger

- Les 2 et 3 février 2004, "Votre projet s'enlise, rencontre des oppositions : comment jouer la mobilisation des acteurs",
Les 18 et 19 mars 2004, "Introduire le changement pour les modalités alternatives à la voiture",
Du 23 au 25 mars 2004, "Comment optimiser la conception et la gestion de la voirie en développant les transports collectifs de surface", à Paris (France)
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées
28, rue des Saints-Pères, F-75343 Paris cedex 07
Tél. : 00 33 1 44 58 27 13
Fax : 00 33 1 44 58 28 30
Courriel : rose@enpc.fr
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- Du 5 au 7 mai 2004, 8ème Conférence européenne sur le management de la mobilité ECOMM, à Lyon (France)
Infos : <http://www.epomm.org> ou <http://www.grandlyon.org/ecommm>
Fax : 33 (0) 4 78 63 49 79

Visitez l'agenda du site internet des CeM pour découvrir d'autres activités :
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, transmettez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou par courriel à :

Véronique André, animatrice du réseau
c/o MET D.311 – Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur
Tél. : 081 77 31 26, Fax : 081 77 38 22
Courriel : reseau-cem@met.wallonie.be
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>



**mobilité
en wallonie**
direction générale
des transports